



REGLEMENT PARTICULIER

ENDURO extrême de Licq-Atherey

Organisateur ASM Pau moto verte

Date : 14 et 15 septembre 2019

LIEU : Départ de la Mairie de Licq-Atherey

VERIFICATIONS : Administratives et techniques le vendredi 13 septembre de 17h à 19h et le samedi 14 de 8h à 12h.
Les concurrents devront se présenter munis de leur permis de conduire, licence, carte grise et attestation d'assurance. Casques « Jet » et « Tear off » interdits.

CAPACITE :

Epreuve Nationale ouverte aux participants détenteurs d'une licence délivrée par la FFM.

Les détenteurs d'une licence une épreuve doivent obligatoirement se munir d'un certificat médical.

CATEGORIES :

« Hard » plaques rouges (fournies par l'organisateur)

« Soft » plaques bleues (fournies par l'organisateur)

Les catégories récompensées seront les « open », « espoir » et « vétéran ». Un pilote ne pourra être classé que dans une seule de ces catégories.

Se reporter au règlement de l'Extrême challenge pour plus de détail.

Engagements

Les droits sont fixés à 110 € (utilisation, par l'organisateur, d'un système de classement par transpondeur pour le prologue, chèque de caution de 200€ à prévoir)

Les engagements sont limités à 300 pilotes et seront clos au minimum 3 jours avant l'épreuve.

Ceux-ci se font sur le site Moto TT à l'adresse suivante :

<http://www.motott.fr/>

MOTOCYCLES : Les motos devront être conformes aux prescriptions du code de la route, sous la responsabilité du concurrent durant l'épreuve.

GPS et caméras embarquées interdits, sauf accord organisation.

Pour toutes les catégories les motos devront obligatoirement être équipées de pneus homologués pour la route (Réf DOT ou E).

L'épreuve se déroulera en deux temps.

Un prologue le samedi après-midi

Celui-ci consistera en une spéciale en ligne typées franchissement à parcourir deux fois. Le meilleur des deux chronos sera retenu. Départ 14h.

Le classement de ce prologue déterminera le départ de l'épreuve extrême du dimanche.

Un parcours extrême le dimanche

Cette épreuve se compose de deux boucles différentes à parcourir deux fois.

Des déviations seront aménagées pour les pilotes inscrits en « Soft » rendant le parcours plus court et plus facile.

Il y aura deux classements séparés.

Premiers départs 9 h. Fin de la course 17 h.

Remise des prix 18 h.

Départ

Le classement scratch par catégorie (hard et soft) du prologue du samedi déterminera l'ordre de départ. Les pilotes inscrits en catégorie « hard » s'élanceront les premiers.

Départ par vague de 10 pilotes.

Des CP seront disposés sur le parcours afin de contrôler le cheminement des pilotes.

Arrivée

Le premier pilote arrivé sera le vainqueur sous réserve du passage effectif aux différents CP.

L'ordre d'arrivée des pilotes ainsi que le nombre de CP franchis établira le classement des pilotes n'ayant pas bouclé le parcours extrême dans sa totalité.

Réclamations

Les réclamations pourront être déposées auprès de la direction de course, dans un délai de 30 minutes après l'affichage du classement et seront traitées par les officiels de la course

Aide extérieure

L'entraide sur le parcours entre pilotes est autorisée. L'aide du public est formellement interdite en toutes circonstances. Seuls les Marshall sont habilités à aider les pilotes sur le parcours.

Les sanctions seront déterminées par les officiels de la course.

SECURITE : Plan de sécurité défini en commission de sécurité réunie par la préfecture de Pau.

ASSURANCE : Une assurance est souscrite auprès des assurances ZIELENSKI à Pau.